N°: 2023 12 08 25

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID: 005-210500617-20231208-2023 12 08 25-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

_____ _______

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GAP

Le huit décembre deux mille vingt-trois à 18h15.

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	01/12/2023
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	15/12/2023

OBJET:

Subventions à divers associations et organismes N°1/2024 - Domaine social

Étaient présents :

M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, M. Olivier PAUCHON, Mme Rolande LESBROS, M. Jérôme MAZET, M. Jean-Louis BROCHIER, M. Cédryc AUGUSTE, Mme Solène FOREST, M. Daniel GALLAND, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, Mme Mélissa FOULQUE, Mme Chiara GENTY, M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA, M. Fabien VALERO, Mme Nina CAL, M. Alain BLANC, M. Eric MONTOYA, Mme Christiane BAR, M. Eric GARCIN, M. Nicolas GEIGER, Mme Marie-José ALLEMAND, M. Elie CORDIER, Mme Esther GONON

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

Mme Paskale ROUGON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Catherine ASSO procuration à M. Olivier PAUCHON, Mme Chantal RAPIN procuration à Mme Françoise DUSSERRE, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Pierre PHILIP, M. Gil SILVESTRI procuration à M. Jérôme MAZET, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Esther GONON, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH procuration à M. Nicolas **GEIGER**

Absent(s):

M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Evelyne COLONNA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine social, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision:

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 29 novembre 2023.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 42

Le Maire

Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Evelyne COLONNA

Transmis en Préfecture le : 19 DEC. 2023

Affiché ou publié le : 19 DEC. 2023

SUBVENTIONS N°1/2024

C.M. du 08/12/2023

	ASSOCIATIONS SOCIALES	Activité de l'association	Objet de la Demande	Montant de la demande 2024	Subvention accordée 2024	Total des subventions accordées 2023
-	As. Gap en C 1 (Convention 2023-2025 votée au CM du 02/12/2022)	Création de liens entre les agents municipaux par le biais d'activités diverses	Subvention de fonctionnement	5 832,00	5 832,00	5 863,00
7	Les Environneurs 2 (Convention 2024-2026 votée au CM du 08/12/2023)	Favorise l'accès au travail à toute personne en difficulté, promotion de programmes d'insertion professionnelle	Subvention de fonctionnement	36 000,00	36 000,00	36 000,00

TOTAL

41 832,00€

Nombre de subventions votées :

7